

Livret d'accueil

Responsable
Pr G. CAMBONIE

Bienvenue au service des enregistrements cardio-respiratoires du nourrisson



CHU de Montpellier
Hôpital Arnaud de Villeneuve
Pôle Femme, Mère, Enfant
371 avenue du Doyen G. Giraud
34295 Montpellier cedex 5
Tél : 04 67 33 65 83

www.chu-montpellier.fr

Toute une équipe médicale et paramédicale autour de votre enfant

Un responsable d'équipe

Pr G. Cambonie,

Deux médecins praticiens hospitaliers

Dr I. Harrewijn, Dr O. Pidoux,

Un cadre de santé

B. Gannac,

Trois puéricultrices

A. Guillaume, C. Lapoirie, S. Lapeyre.



Les puéricultrices sont présentes de 9h30 à 17h.

Elles vous accueillent dès votre arrivée et vous prennent en charge jusqu'à votre sortie.

En dehors de ces heures, l'équipe du service parents-enfant (néonatalogie) prend le relai.

Le déroulement de l'examen

Dès l'arrivée de votre enfant à 14 heures, les puéricultrices mettent en place l'enregistrement cardio-respiratoire. Il s'agit d'un appareil d'enregistrement du rythme cardiaque et respiratoire de votre enfant.

Votre enfant aura trois électrodes sur le torse et un capteur de saturation sur le pied (comme un bracelet). Cet enregistrement sera maintenu jusqu'au lendemain vers 10h.

Votre enfant devra rester relié à l'appareil pendant toute la durée de l'examen mais vous pourrez prendre votre enfant dans les bras.

La présence d'un des parents est indispensable pendant l'examen : elle rassurera votre enfant et l'examen pourra ainsi être fait dans les meilleures conditions.

Les soins et l'alimentation

Pour maintenir le bien-être de votre enfant, vous continuerez à assurer ses tétées et ses changes. Vous pourrez cependant solliciter l'équipe à tout moment.

Vous avez la possibilité de faire préparer les biberons de votre enfant par notre service. Pour cela, l'équipe des puéricultrices vous contactera la veille de l'examen pour connaître le régime de votre enfant (le lait utilisé à l'hôpital sera équivalent mais peut être d'une marque différente).

Pensez à apporter les couches, le nécessaire de toilette, turbulette ou sur-pyjama, vêtement de rechange, médicaments et carnet de santé de votre enfant. Le repas du soir et le petit déjeuner sont prévus gratuitement pour le parent accompagnant.

La sortie

L'examen débute à 14 heures et se termine le lendemain vers 10h. La sortie se fait vers midi après consultation avec le médecin qui vous donnera les résultats de l'examen sauf le week end.

Formalités administratives

Avant de vous présenter dans le service, vous devrez faire l'admission de votre enfant (étiquettes d'hospitalisation - Code UF 4229) au bureau des entrées dans le hall d'accueil. Aucun soin ne peut être dispensé à votre enfant sans votre autorisation écrite. C'est pourquoi nous vous demandons, lors de l'admission de votre enfant, de signer une autorisation de soins. Nous aurons également besoin du carnet de santé de votre enfant.

Hébergement

Ne pouvant héberger qu'un seul des deux parents dans le service, et si la distance séparant l'hôpital de votre domicile ne vous permet pas de faire un aller-retour, vous pouvez être hébergé dans les structures d'accueil suivantes :

Maison parentale

La clé - 354 route de ganges
Contact : 04 67 41 93 25

Maison d'accueil pour accompagnant hospitalisé

La Pasquière - 7 avenue du Dr Pezet
Contact : 04 67 54 42 30

Localisation du service

L'examen a lieu à l'hôpital Arnaud de Villeneuve au CHU de Montpellier dans le service des ECR au 1^{er} étage.

Numéro de téléphone du service

04 67 33 65 83